2°

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-7-77138675

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

12 JUILLET 1977 - BULLETIN TECHNIQUE N° 104

Nous rappelons en cette période de perturbations atmosphériques, que la majorité des pesticides sont pratiquement éliminés des cultures traitées après des précipitations à caractère orageux de l'ordre de 15 à 20 mm et que les traitements conseillés et exécutés avant ces pluies sont à renouveler dès qu'il est possible de pénétrer dans les cultures sans attendre un nouvel avis de la Station.

VITICULTURE

MILDIOU

Les précipitations à caractère orageux qui se succèdent sont particulièrement favorables au développement de la maladie disséminée dans tous les vignobles. L'élévation des températures réduit notablement la durée d'incubation du champignon et de nouvelles taches de mildiou, issues de repiquages, vont apparaître au cours de cette semaine. Le rot-gris, déjà observé, risque également de se développer.

En conséquence, une nouvelle intervention s'impose dans toutes les vignes, dès réception du présent bulletin.

La floraison étant terminée, préférer les produits ayant la plus longue persistance d'action (produits cupriques ou organo-cupriques).

BLACK-ROT

Le traitement conseillé contre le mildiou sera également efficace contre le black-rot.

OIDIUM

Dans les vignobles sensibles, maintenir la protection.

.../...

P226

POURRITURE GRISE (BOTRYTIS)

La nouaison est actuellement en cours. Les viticulteurs qui ont choisi d'appliquer le programme classique de lutte contre le botrytis doivent envisager dès à présent le premier traitement spécifique contre cette maladie.

Nous rappelons cependant que les résultats de la lutte, dont le caractère reste empirique, demeurent insuffisants si les conditions climatiques restent très favorables au développement du champignon.

Ce traitement doit être dissocié de celui envisagé contre le mildiou car la pulvérisation doit être essentiellement dirigée sur les grappes. Utiliser un volume réduit de l'ordre de 60 à 120 litres par hectare.

Il sera réalisé avec l'un des produits suivants :

- bénomyl (Benlate) à 1 kg/produit commercial/ha
- carbendazine (Bavistine) à 1 kg/P.C./ha
- dichlofluanide (Euparène) à 4 kg/P.C./ha
- méthylthiophanate (Pelt) à 2 kg/P.C./ha
- promidione (Rovral) à 1 kg 500/P.C./ha
- vinchlozoline (Ronilan) à 1 kg 500/P.C./ha

Il est souhaitable de coupler ce traitement avec celui envisagé ci-après contre les vers de la grappe.

EUDEMIS ET COCHYLIS

Les captures aux pièges sont en progression et les premières éclosions importantes devraient se situer vers le 18 juillet. Il est donc encore trop tôt pour traiter. Prévoir cette intervention pour le début de la semaine prochaine dans les parcelles généralement attaquées par les vers.

CICADELLES

Dans les parcelles où le traitement des vers de la grappe ne se justifie pas, surveiller attentivement l'infestation pour intervenir si l'on observe environ 100 larves pour 100 feuilles avec l'une des matières actives ci-après :

- azinphos à 400 g/MA/ha (nombreuses spécialités)
- formothion à 500 g/MA/ha (Anthio fort)
- méthidathion à 300 g/MA/ha (Ultracide)
- méthomyl à 375 g/MA/ha (Lannate)
- oxydéméton méthyl à 250 g/MA/ha (Métasystemox)
- parathions à 300 g/MA/ha (nombreuses spécialités).

.../...

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans le nord de la Dordogne, le premier vol, plus tardif, n'est pas encore terminé et il est prudent d'y effectuer un traitement insecticide. Dans les autres secteurs d'Aquitaine, la première génération est terminée. Dans l'ensemble, les pénétrations larvaires sont faibles et il n'y a pas lieu de procéder à une intervention actuellement.

PSYLLES DU POIRIER

Dans certains vergers, on observe encore des populations importantes de pyslles. Dans ces situations, il convient d'intervenir sur les variétés précoces avec du méthidathion à 300 g/MA/ha (Ultracide) interdit 15 jours avant la récolte. Pour les variétés tardives, on choisira du monocrotophos à 300 g/MA/ha (Azodrin, Nuvacron) dont l'utilisation est interdite 6 semaines avant la récolte.

ARAIGNEES ROUGES (P. ulmi) SUR ARBRES FRUITIERS

On note dans quelques vergers de pommiers des populations importantes approchant une vingtaine de formes mobiles par feuille.

Surveiller attentivement les vergers pour intervenir avec un acaricide spécifique d'été si ce seuil est atteint.

ROUILLE DU PRUNIER

Appliquer au cours des prochains jours une pulvérisation fongicide avec l'une des matières actives indiquées dans le bulletin n° 97 du 13 mai 1977.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Dans les vergers où une petite récolte justifie une intervention et où des attaques importantes peuvent être observées, profiter du traitement contre la rouille pour y adjoindre une spécialité à base de phosalone à 600 g/MA/ha.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le traitement conseillé dans le bulletin précédent n° 103 a été délavé par les orages. Il y a donc lieu de le renouveler en respectant les délais d'utilisation avant récolte et en l'étendant aux variétés à récolter avant le 20 août et aux arbres en formation.

BACTERIOSE DU NOYER

Pour éviter l'extension de la maladie, assez virulente cette année, exécuter une nouvelle pulvérisation cuprique au cours des prochains jours.

.../...

P227

CARPOCAPSE DES NOIX

Dans le Sarladais, on profitera du traitement contre la bactériose pour effectuer un traitement insecticide. Dans les autres zones, un traitement ne se justifie pas.

CEREALES

MAIS

Dans les Pyrénées Atlantiques et les Landes, on constate actuellement des attaques de première génération de sésamie. D'après les essais en cours, il semble que le trichlorfon + oxydéméton méthyl (Dipterex MR) ait une certaine action sur les jeunes chenilles à la dose de 250 g/MA/hl. Dans le cas où la présence du ravageur serait observée, ce traitement devrait être effectué sans retard.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant: P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD